

Index de l'égalité femmes-hommes

## **3F Normandie, au sein du Groupe 3F, a obtenu la note de 94 sur 100 pour l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes.**

Pour l'égalité hommes-femmes

**En application de la loi de septembre 2018, un index de l'égalité femmes-hommes est mis à jour et publié chaque année. Cet Index calculé et publié est un index unique pour dix sociétés 3F.**

3F s'engage pour atteindre l'égalité professionnelle entre femmes et hommes dans ses sociétés.

**89 sur 100** : c'est la note obtenue pour l'année **2025** par dix sociétés 3F, dont 3F Normandie, pour l'Index de l'égalité femmes-hommes.

Retrouvez sur notre page consacrée à la [note obtenue par le Groupe 3F](#), plus d'informations sur le **calcul** de l'index et sur le détail des **notes** obtenues par 3F aux **cinq indicateurs** relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- écart de rémunération femmes-hommes
- écart de répartition des augmentations individuelles
- écart de répartition des promotions
- nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations.